

Chauvigny de Blot du Vivier, mariés le 9 décembre 1613 : il mourut en 1666.

Armes : écartelé aux 1 et 4 d'or à la bande de sable, qui est de Tenay ; aux 3 et 4 d'or à la bande en grêlée de sable, qui est de Lavieu.

22. Marc-Hilaire DE TENAY, né le 21 novembre 1636, frère du précédent, qu'il remplaça lorsqu'il mourut, au prieuré de Neuville, comme aux canonicats de Saint-Pierre de Mâcon et de Lyon : il fut seigneur de la Matrouille et de Fonds ; il vendit cette dernière terre en 1669 à Jean Bottu de la Barmondière.

Il mourut à Mâcon, sans avoir testé, le 14 mars 1694.

Nous ne savons quel fut son successeur ; l'abbé Gourmand, qui a publié en 1865 une trop courte *Notice sur l'ancien chapitre noble de Neuville-les-Dames*, a oublié de le rechercher : il n'en cite que sept, dont le dernier est Jean-Baptiste de la Baume de Montrevel, prieur, comme on l'a vu ci dessus, en 1621.

Il n'y eut probablement qu'un seul prieur après Marc-Hilaire de Tenay, si même il fut remplacé, car, dit-il, « le prieuré d'hommes ayant été plus tard réuni au chef d'ordre dont il dépendait, le titre en fut éteint, et les biens, dont il jouissait, furent réunis au prieuré de femmes, en 1710, par un décret du cardinal d'Estrées, qui fut confirmé par lettres patentes de Louis XIV, en date du mois de juin de la même année. » Il y a évidemment erreur de sa part, car il n'y avait pas de prieuré d'hommes particulier en 1710, mais seulement un prieur qui avait intérêts communs avec la priore, intérêts qui étaient identiquement les mêmes.

Le prieur commendataire tirait les revenus et donnait à chaque religieuse sa prébende.